

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT**

**Objet : Tarifs 2023 de prestations à l'Office de Tourisme : Ateliers thématiques de formations et de sensibilisation - Vél'Ostréitour**

L'an deux mille vingt-trois, le 4 Mai, le Conseil d'Administration de l'EPIC Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, salle des conférences, sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 24 avril 2023

**Présents :**

- Xavier PARIS, Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Stephan PEY, Vice-président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au Maire - Ports
- Corine CAZADE, Conseillère municipale déléguée à la culture
- Corinne GAUTIEZ, Conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Kevin LANGLADE, conseiller municipal,
- Michel CARRARA, La Coccinelle
- Arnaud QUENOUILLE, commerçant
- Patrice ZUBIETTA, ancien artisan
- Grégory DEBORD, filière nautique

**Absents excusés :**

- Olivier PAINCHAULT - donne procuration à Xavier PARIS
- Sandra PEIGNON- donne procuration à Ludovic DUCOURAU
- Vincent HAUSSEGUY, donne procuration à Patrice ZUBIETTA
- Jean-Pierre PETIT, donne procuration à Kevin LANGLADE
- Dominique POIRIER, donne procuration à Corine CAZADE

**Ateliers thématiques de formation et de sensibilisation / hébergeurs particuliers :**

Dans le cadre de la démarche qualité, Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT va organiser pour les meublés et chambres d'hôtes différents ateliers thématiques (au moins 2 dans l'année) avec interventions d'experts. Ces ateliers seront proposés aux conditions tarifaires suivantes :

- Meublés et chambres d'hôtes partenaires de GMD : gratuité
- Meublés et chambres d'hôtes non partenaires de GMD : 20 € TTC par personne et par atelier.

Cette prestation est assujettie à un taux de TVA de 20%

**Vél'Ostréitour 2023:**

Cette balade à vélos animée par la Maison de l'Huître et vendue à l'Office de Tourisme est proposée d'avril à septembre aux conditions suivantes :

- Tarifs enfants (8 à 14 ans) : 12 €/pers.
- Tarifs adultes : 19 €/pers.

Cette prestation est assujettie à un taux de TVA de 20%

En conséquence, je vous demande de bien vouloir :

- Valider ces tarifs 2023.

**DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité**

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

**Xavier PARIS**  
Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT

